



Conseil d'établissement de l'école Saint-Mathieu  
Procès-verbal de la séance régulière du 24 mars 2021 (TEAMS)

---

**PRÉSENCES**

Monsieur Sébastien Pomerleau, président  
Monsieur Noureddine Bsiker, trésorier  
Madame Catherine Genest, parent  
Madame Marie-Chantale Lord, parent  
Monsieur Jean Tittley, parent, secrétaire  
Madame Sonia Grégoire, directrice

Madame Doris Hardy, représentante du personnel de soutien  
Madame Nathalie Dumont, représentante du service de garde  
Madame Isabelle Dufour, enseignante  
Madame Marie Larose, enseignante  
Madame Annie-Claude Lefebvre, orthophoniste

**AUTRES PRÉSENCES**

Madame Gabrielle Gaudreau, rédactrice  
Monsieur Jean-François Labrie, parent  
Monsieur Marc-André Nadeau, parent  
Monsieur Rémy Matte, enseignant  
Madame Dominique Pouliot, enseignante  
Madame Jacynthe Magnan, enseignante  
Madame Patsy Doyle, enseignante  
Monsieur David Smith, enseignant

Madame Maude Cossette-Bergeron, enseignante  
Madame Nancy Martel, enseignante  
Madame Aricia Marquis-Moisan, enseignante  
Madame Suzie Lévesque, enseignante  
Madame Claudia Létourneau, enseignante  
Monsieur Jean-Raphaël Côté, enseignant  
Madame Catherine Coulombe, enseignante  
Madame Marianne Thomassin St-Hilaire, enseignante

**Ordre du jour**

**1. OUVERTURE**

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal du 3 février 2021
- 1.4. Suivi du procès-verbal du 3 février 2021

**2. INTERVENTION DU PUBLIC**

**3. DÉCISION ET DISCUSSION**

- 3.1. Grilles-matières
- 3.2. Entrée progressive au préscolaire et journée d'accueil 4 et 5 ans
- 3.3. Service de garde
  - Offre de service du traiteur (approbation)
  - Amplitude de l'horaire (approbation)
  - Calendrier d'ouverture et travaux été 2021 (information)
- 3.4. Photos scolaires 2021-2022
- 3.5. Critères généraux de sélection de la direction d'établissement
- 3.6. Frais chargés aux parents

#### **4. INFORMATION**

- 4.1. Rapport du président et correspondance reçue
- 4.2. Rapport de la direction
- 4.3. Rapport du représentant au comité de parents du centre de services scolaires
- 4.4. Rapport du trésorier
- 4.5. Rapport de la Fondation et de l'OPP

#### **5. AUTRES SUJETS**

- 5.1. Questions et demandes des membres du CE

#### **6. FERMETURE**

- 6.1. Date de la prochaine rencontre
- 6.2. Levée de la réunion

## PROCÈS-VERBAL

### 1. OUVERTURE

#### 1.1. Mot de bienvenue

M. Pomerleau ouvre la séance à 19 h. Il introduit d'emblée les personnes du public présentes en les remerciant de s'être joint à la réunion.

#### 1.2. Adoption de l'ordre du jour

M. Pomerleau procède à la lecture et à l'adoption de l'ordre du jour.

C.E. 2020-2021-26	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par M. Tittley, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
-------------------	--

#### 1.3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance du 3 février 2021

Aucune modification à apporter au procès-verbal.

C.E. 2020-2021-27	Sur proposition de Mme Dufour, appuyée par Mme Lord, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 3 février tel que présenté.
-------------------	--

#### 1.4. Suivi du procès-verbal du 3 février 2021

M. Pomerleau confirme aux membres que le service de garde n'a finalement pas été ouvert durant la semaine de relâche à la suite des directives ministérielles concernant la Covid-19. Notre école n'avait par ailleurs pas été sélectionnée pour ouvrir un service de garde d'urgence pour les parents travaillant dans les services prioritaires.

Il mentionne également que l'école s'abonnerait à six conférences dédiées aux parents. Elles sont accessibles sur le site Aider son enfant.com. L'information a été transmise dans l'Info-parents.

### 2. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Trois personnes souhaitent prendre la parole quant à l'implantation de l'anglais intensif pour l'année scolaire 2021-2022. M. Pomerleau rappelle qu'il n'y aura pas d'échange avec les membres à la suite des interventions des membres du public.

Mme Martel, enseignante de 5<sup>e</sup> année, prend la parole au nom des enseignantes du 3<sup>e</sup> cycle, qui, de leur point de vue professionnel, s'opposent à un programme d'anglais intensif pour l'année scolaire à venir. Elle souligne l'importance d'informer tous les parents de l'école, et non seulement ceux des élèves de 5<sup>e</sup> année, et met également de l'avant les impacts négatifs liés à la COVID-19 sur l'apprentissage des élèves. Mme Martel met l'accent sur l'importance de concentrer les efforts sur les savoirs essentiels étant donné la fragilité de la situation. Le contexte socio-sanitaire défavorable doit être pris en compte.

M. Marc-André Nadeau, parent, prend ensuite la parole. Il soutient que les enseignants sont les mieux placés pour savoir ce dont les élèves ont besoin, eux qui ont été grandement affectés par la COVID-19. En tant que parent, il poursuit en mentionnant les séquelles laissées par la pandémie, malgré le travail remarquable des enseignants, au niveau des apprentissages, mais aussi au niveau psychologique, par exemple l'inquiétude de l'école à distance, l'incertitude, la peur de l'échec et celle d'avoir du retard scolaire. Il se rallie à Mme Martel, en ce sens où il se dit être plus à l'aise si l'école se concentre sur les notions essentielles dans ce contexte post-pandémique.

M. Jean-François Labrie, parent, prend finalement la parole. Il faut à son avis aller de l'avant concernant l'implantation de l'anglais intensif. Il fait mention du quartier de l'école, cosmopolite et où on y parle plusieurs langues en plus du français. M. Labrie croit que la clientèle de l'école mérite de développer ses compétences dans le bilinguisme et qu'il est mieux de commencer plus tôt l'apprentissage de la langue pour avoir une meilleure acquisition et en maîtriser toutes les subtilités.

### **3. DISCUSSION**

#### **3.1 GRILLE-MATIÈRE**

M. Pomerleau introduit ce point en annonçant les résultats du sondage envoyé aux parents des élèves de 5<sup>e</sup> année pendant la semaine de relâche. Le taux de participation s'élève à 91% parmi les 45 familles sondées. Les réponses de 40 d'entre-elles ont été retenues, une a été annulée et quatre familles n'ont pas répondu. La répartition des réponses est la suivante : 31 réponses en faveur de l'anglais intensif (78 %), 8 réponses en faveur du maintien du programme régulier (20 %) et 1 réponse sans préférence (2 %). Mme Grégoire explique que les familles n'ayant pas répondu au sondage ont été relancées.

Mme Grégoire souligne l'importance de la fragilité de l'ensemble des élèves en regard aux bouleversements de la COVID-19, et ce, autant sur le plan académique que psychologique. Elle rappelle ensuite la liste de considérants en préambule de la grille-matières présentée lors de la rencontre du 3 février 2021.

Mme Lefebvre dit comprendre les côtés positifs et le point de vue des parents en faveur de l'anglais intensif, mais rappelle à tous que parmi les rôles et

responsabilités du CE s'inscrit le devoir d'agir en tout temps dans le meilleur intérêt de tous les élèves afin d'assurer leur réussite scolaire, en incluant les élèves les plus vulnérables.

M. Tittley demande si les résultats de l'analyse de la répartition des savoirs essentiels mentionnée en préambule de la proposition de grille-matières sont vus par la direction comme un critère qui devrait déterminer le choix d'implanter ou non l'anglais intensif. À cela, Mme Grégoire répond que cette analyse doit être prise en considération dans la prise de décision afin que la répartition des connaissances entre les degrés soit la plus juste possible. Elle rappelle la fragilité actuelle des élèves face aux apprentissages académiques ainsi que le contexte scolaire particulier en temps de pandémie qui n'est pas adéquat selon elle pour implanter un programme majeur comme celui-ci.

M. Tittley questionne le préambule de la résolution affirmant l'importance de la mise à niveau en français et en mathématiques, alors que la proposition de grille-matières comporte en fait une diminution du temps d'enseignement en mathématiques en 1<sup>re</sup> et en 2<sup>e</sup> année. Mme Grégoire précise à cet effet que les changements proposés pour chaque cycle découlent des rencontres en équipe-degré, où un plan spécifique est établi en fonction des particularités de chaque niveau.

M. Tittley demande une estimation du nombre de jours de classe manqués en raison de la Covid-19. Mme Grégoire dénombre environ 20 jours d'école à distance pour l'année scolaire 2020-2021.

M. Pomerleau apporte le point que les élèves en difficulté constituent une minorité. Ainsi, en voulant répondre à leur besoin par une augmentation des heures de matières de base, les autres cours sont en diminution. Il croit que ces matières sont une source de motivation dont les élèves en seraient privés. Il suggère un équilibre entre les cours de base et les autres cours similaire aux années passées. Mme Genest se rallie à cette suggestion car elle est d'avis que ces matières jouent favorablement sur la motivation des élèves. Mme Larose enchaîne en indiquant que les enseignants connaissent leurs élèves et leurs besoins, et qu'elle constate que les élèves ne sont pas délaissés, que la motivation dans la classe est toujours palpable.

M. Tittley estime qu'il y aura toujours des obstacles en vue de l'implantation de l'anglais intensif, et il exprime la frustration et la crainte des parents de voir le projet régulièrement repoussé. Mme Grégoire rappelle que son travail de leader pédagogique est de garantir les conditions facilitantes à ce projet. Elle est consciente de la volonté des parents face à ce programme, mais elle ne peut pas le garantir, car le contexte d'implantation aura toujours une influence prépondérante.

Il est proposé d'approuver la grille-matière 2021-2022 présentée.

À la demande de Mme Lord, avec l'appui de M. Tittley, il est établi de procéder à un vote secret. M. Pomerleau explique le déroulement du vote secret.

Le nombre de voix est à égalité (5 pour, 5 contre). En cas d'égalité, le président a un vote prépondérant. Il se rallie contre la proposition. La proposition est rejetée.

Les commentaires suivants émis par certains membres sont notés par la direction afin de pouvoir réfléchir à une nouvelle proposition de grille-matière avec l'équipe-école :

- Revoir la répartition entre les cours de base et les cours complémentaires en vue d'augmenter le temps accordé à ces derniers et ne pas augmenter le temps de français et de mathématiques au détriment des autres matières.
- Intégrer l'anglais intensif en 6e année dans la grille-matière 2021-2022.
- Prévoir une transition vers l'anglais intensif en 2022-2023.

M. Tittley termine le point en s'adressant aux enseignants. Il dit bien entendre leurs opinions et ne pas douter de leur sincérité, mais les invite à présenter des arguments plus convaincants pour justifier de reporter encore une fois le projet d'anglais intensif.

### **3.2 Entrée progressive au préscolaire et journée d'accueil 4 et 5 ans**

Mme Grégoire explique le déroulement de l'accueil sur trois jours à l'automne au préscolaire, selon la directive du centre de services, ainsi que la familiarisation en juin. Une transition de la classe au service de garde est encore prévue. La formule d'accueil sera la même que cette année, c'est-à-dire un accueil progressif en sous-groupes présents à l'école une demi-journée sur deux.

<b>C.E. 2020-2021-28</b>	<b>Sur proposition de Mme Lord, appuyée par Mme Dumont, il est résolu unanimement d'approuver l'entrée progressive et la journée d'accueil des 4 et 5 ans selon les directives du CSS.</b>
--------------------------	--

### **3.3 Service de garde**

#### **- Offre de service du traiteur (approbation)**

Mme Dumont présente l'offre de service du traiteur pour l'an prochain, le Croquignolet, le même que cette année. Le prix du repas de base sera de 6,70\$, une augmentation de 0,25\$. Mme Dumont recommande de préconiser les repas qui ne sont pas à faire chauffer afin d'éviter l'utilisation du micro-ondes. Ces repas froids sont cependant au coût de 6,95\$, car ils demandent plus de manipulations. Mme Dumont note que la demande de repas, inférieure à l'année précédente, est d'environ quatre à cinq repas par jour.

C.E. 2020-2021-29	Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par Mme Lord, il est résolu unanimement d'approuver l'offre de service du traiteur pour l'année scolaire 2021-2022.
-------------------	--

- **Amplitude de l'horaire (approbation)**

Mme Dumont indique que l'école utilise l'amplitude maximale de l'horaire du service de garde, soit de 7 h à 18 h. Pour accommoder les familles, elle souhaite conserver cet horaire et ne pas diminuer les heures d'ouverture.

C.E. 2020-2021-30	Sur proposition de Mme Dufour, appuyée par M. Bsiker, il est résolu unanimement d'approuver l'horaire du service de garde pour l'année scolaire 2021-2022.
-------------------	--

- **Calendrier d'ouverture et travaux été 2021 (information)**

Mme Dumont indique qu'à cause des travaux prévus cet été, les journées pédagogiques de juin et d'août seront à l'école des Cœurs-Vaillants comme ce fût le cas l'an dernier. Le nombre d'inscriptions n'a pas été affecté l'an dernier même si ces journées pédagogiques se sont déroulées dans une autre école.

Mme Grégoire mentionne les principaux changements à venir pour l'été 2021, tels que l'ajout de plafonds suspendus avec luminaires intégrés munis de gradateurs, la peinture de tous les locaux avec le choix d'un mur accent, l'ajout de meubles de rangement encastrés dans tous les locaux, le retrait des tableaux verts désuets, l'ajout d'une toilette dans le corridor du 3<sup>e</sup> cycle, la construction de vestiaires pour l'éducation physique, de nouveaux planchers à certains endroits ainsi qu'une mise à niveau de la ventilation du gymnase.

### 3.4 Photos scolaire 2021-2022

M. Tittley et Mme Larose ont contacté cinq compagnies ayant fait parvenir leur catalogue à l'école. Trois compagnies jugées plus intéressantes ont été retenues : SPEQ photo, Photo Dynamique et Photobanque. Pour des raisons techniques et économiques, M. Tittley et Mme Larose proposent aux membres d'opter pour SPEQ Photo, qui offre des prix très concurrentiels. Les dates projetées pour la photo scolaire 2021-2022 sont les 14 et 15 septembre.

C.E. 2020-2021-31	Sur proposition de Mme Lord, appuyée par Mme Dufour, il est résolu unanimement de choisir SPEQ Photo pour la photo scolaire 2021-2022.
-------------------	--

### 3.5 Critères généraux de sélection de la direction d'établissement

Mme Grégoire présente les critères généraux de sélection d'une direction d'établissement. Le conseil d'établissement peut ajouter des critères afin d'orienter la décision en fonction des besoins spécifiques à l'école. Il est convenu de garder les trois critères ajoutés l'an dernier aux critères de base, soit : 1) développer des stratégies d'accueil adaptées pour les élèves immigrants, 2) avoir une bonne connaissance de la clientèle allophone et défavorisée et un intérêt à travailler avec celle-ci, et finalement 3) avoir de l'expérience dans une école ayant implanté l'anglais intensif.

<b>C.E. 2020-2021-31</b>	<b>Sur proposition de Mme Lefebvre, appuyée par M. Bsiker, il est résolu unanimement d'adopter les critères généraux de sélection de la direction d'établissement avec les ajouts suivants :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>développer des stratégies d'accueil adaptées pour les élèves immigrants</b></li><li>• <b>avoir une bonne connaissance de la clientèle allophone et défavorisée et un intérêt à travailler avec celle-ci, et finalement</b></li><li>• <b>avoir de l'expérience dans une école ayant implanté l'anglais intensif.</b></li></ul>
--------------------------	---

### 3.6 Frais chargés aux parents

Mme Grégoire présente les règles relatives aux contributions financières payées par les parents. Les balises proposées pour l'an prochain sont les mêmes que pour cette année, soit un maximum de 110\$ pour les élèves du primaire et de 70\$ pour ceux du préscolaire.

M. Tittley se questionne à savoir s'il y a une façon de contribuer aux frais des familles dans le besoin par le biais d'une contribution volontaire avec la facture des frais chargés aux parents. Mme Grégoire explique qu'un tel don n'est pas possible via la facture scolaire, mais pourrait l'être par le biais de la Fondation de l'école. M. Pomerleau souhaiterait une plus grande cohésion entre les listes de matériel obligatoire des différents niveaux afin de faciliter la réutilisation de celui-ci d'une année à l'autre.

<b>C.E. 2020-2021-32</b>	<b>Sur proposition de Mme Genest et appuyé par M. Tittley, il est résolu unanimement d'adopter le statu quo quant aux contributions financières payées par les parents.</b>
--------------------------	---



## **4. INFORMATION**

### **4.1. Rapport du président et correspondance reçue**

M. Pomerleau effectue son rapport. Il informe les membres qu'une subvention de 3000\$ a été accordée par la ville dans le cadre de programme visant à améliorer la sécurité routière. L'organisme de participation des parents (OPP) pourra ainsi mettre en œuvre ses activités de sensibilisation au mois de mai, dont des conférences pour les élèves. M. Pomerleau questionne ensuite les membres à propos de leur progression dans la formation obligatoire. Tout va bien de ce côté. Finalement, il fait un suivi concernant la ventilation de l'école, qui est en règle face aux exigences du Ministère. De plus, Mme Grégoire mentionne que la ventilation manuelle obligatoire par les membres du personnel de l'école donne des résultats supérieurs.

### **4.2. Rapport de la direction**

Mme Grégoire effectue son rapport. Vendredi dernier a eu lieu une activité printanière de cabane à sucre mobile pour les élèves et les membres du personnel. Un livre de recettes a été créé par le comité culturel de l'école. Une œuvre artistique de mosaïque sera prochainement créée par les élèves afin d'embellir le hall d'entrée. Un spectacle de Pâques virtuel sera offert aux élèves de maternelle et de 1<sup>ère</sup> année.

### **4.3. Rapport du représentant au comité de parents**

M. Pomerleau présente son rapport. Il informe les membres que la direction générale a présenté les résultats de la première étape au sein du centre de services scolaire, qui sont similaires ou supérieurs pour le primaire. Lors de la dernière rencontre, la FCPQ a présenté son offre de services. La présentation a suscité des doutes et des réflexions au sein du comité de parents quant à son affiliation. La FCPQ soutient certes bien les parents, mais ne comporte pas de volet politique souhaité par le comité de parents.

### **4.4. Rapport du trésorier**

M. Bsiker n'a aucune dépense à déclarer.

### **4.5. Rapport de la Fondation et de l'Organisme de Participation des Parents (OPP)**

Mme Lord, membre du comité de la Fondation de l'école, mentionne que la Fondation a autorisé la majorité des demandes de projets et d'achats de matériel cette année.

Concernant l'OPP, M. Pomerleau souligne que la conférence sur les écrans et les dangers du numérique a réuni près de 80 participants de 42 familles, dépassant les

attentes. La prochaine activité est un colloque prévu le 23 avril prochain lors duquel des conférenciers invités aborderont plusieurs sujets s'adressant aux élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

## 5. AUTRES SUJETS

### 5.1. Questions et demandes des membres du CE

Il n'y a pas de question parmi les membres du CE.

## 6. FERMETURE

### 6.1. Date de la prochaine rencontre

Une rencontre extraordinaire sera fixée dans la semaine du 12 avril pour discuter de nouveau de la grille-matières. La date exacte sera confirmée prochainement.

### 6.2. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.



Sébastien Pomerleau  
Président du conseil d'établissement



Sonia Grégoire  
Directrice